Montréal

CRUES DES EAUX - 2019

LES AVIS D'ÉVACUATION PRÉVENTIFS VISENT À PROTÉGER LA VIE ET LA SÉCURITÉ DES CITOYENS

CONSIGNES D'ÉVACUATION

- Afin d'éviter de vous retrouver isolé, quittez votre domicile si les autorités le demandent ou si le niveau de l'eau est inquiétant.
- Fermer l'entrée d'eau et tous les appareils de chauffage.
- Mettre l'interrupteur principal de votre entrée électrique en position d'arrêt en vous assurant de :
    - ne pas faire face au panneau électrique;
    - d'avoir les pieds complètement au sec;
    - ne pas être appuyé contre un objet métallique.
- Emporter votre trousse de survie (articles essentiels dont médicaments et matériel médical), des vêtements chauds et des imperméables ainsi que les papiers d'identité de tous les occupants.
- Prévenir les autorités, par le biais du 311, des coordonnées pour vous joindre si vous ne vous rendez pas dans un centre multi-service.
- Se renseigner sur les services offerts par la municipalité ou l'arrondissement en composant le 311.
- Ne jamais traverser une zone inondée si vous êtes à pied; le courant pourrait vous emporter.
- Ne pas circuler en voiture dans les eaux d'inondation, vous pourriez rester pris ou votre véhicule pourrait être emporté par un courant fort.
- Suivre l'évolution de la situation et les consignes des autorités sur le site Internet de la Ville de Montréal et sur les médias sociaux :
  ville.montreal.qc.ca ● Facebook (@mtlville) ● Twitter (@MTL_Ville et @MTL_SIM)
- **Éviter de retourner dans votre domicile avant d'avoir obtenu l'autorisation des autorités.**

LES ESSENTIELS

- **911** en cas d'urgence
- **311** si vous avez besoin d'information
- **811** si vous avez des inquiétudes sur votre santé ou celle des membres de votre famille
- **urgencequebec.gouv.qc.ca** pour connaître les programmes, les services offerts ainsi que les mesures à prendre

Sécurité incendie SIM 1863 Montréal

SPVM